



SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS A DOMICILE

Le Trait d'Union – 29B avenue des Sources 69009 LYON
Tél. 04 78 43 21 60 – Fax 04 72 17 98 30 – Courriel : sessad@arimc-ra.org
427 rue Dechavanne 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Tél. 04 74 02 64 20 – Fax 04 74 02 64 21 – Courriel : sessad.villefranche@arimc-ra.org

PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL de la VIE SOCIALE

Il s'est réuni le mercredi 06 décembre 2006, de 18 heures à 20 heures, dans les locaux de l'Antenne de LYON – 29 B avenue des Sources.

Présents : Marie SEISSON (Représentant les jeunes)
Monsieur ATLI (Représentant les parents)
Monsieur GENEVE (Représentant les parents)
Madame SAINT BONNET (Représentant le personnel)
Madame THEVENON (Représentant le personnel)
Madame DURAND (Représentant M. L'Inspecteur d'Académie)
Madame PORTALIER (Directrice)

Excusées : Madame POUDEVIGNE (Représentant les parents)
Madame RICOL (Représentant l'ARIMC)
Madame DESFOURS (Représentant la Mairie du 9^e)

DATES A RETENIR

☞ **MERCREDI 24 JANVIER 2007** à 18 heures :
réunion de travail ouverte à tous les parents qui le souhaitent : évaluation interne et démarche d'amélioration continue de la qualité.

☞ **MERCREDI 14 MARS 2007**, de 18 heures à 20 heures :
réunion du Conseil de la Vie Sociale.

☞ **DIMANCHE 10 JUIN 2007** :
pique-nique organisé par les parents.

ELECTIONS

Extrait du Règlement Intérieur du Conseil de la Vie Sociale.

Article 24 : le mandat des membres du Conseil de la Vie Sociale est d'une durée de trois ans.

Le précédent scrutin s'étant déroulé en avril/mai 2004, de nouvelles élections devront être organisées au printemps 2007. Tous les parents, tous les jeunes de 11 ans et plus et tous les membres du personnel seront sollicités pour être candidats et, ensuite, pour participer au vote.

.../...

POINT SUR LES LOCAUX DE L'ANTENNE DE LYON

Rappel : l'installation dans les locaux actuels représente la phase 2 (sur 3) du projet défini par Monsieur Loubet, Président de l'ARIMC. La phase 3 sera la recherche d'une solution définitive.

Une relocalisation de l'Antenne est inscrite, pour le printemps 2009, dans le projet de reconstruction de La Duchère (Grand Projet de Ville – GPV).

Le problème essentiel sera le coût, puisqu'il s'agit non pas de logements sociaux, mais de constructions réalisées par des promoteurs.

Le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) a visité les locaux le 16 novembre 2006.

La DDASS a effectué une visite de conformité le mercredi 22 novembre 2006.

La Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité de la Ville de LYON a émis un avis favorable en date du 1 décembre 2006.

RENCONTRE AVEC LES FAMILLES DU 25 NOVEMBRE 2006

Constat est fait que les familles de Lyon participent, proportionnellement, en bien plus grand nombre que celles de Villefranche. Cette situation nous interroge.

A l'ouverture de l'Antenne, l'organisation de deux réunions séparées n'avait pas abouti et cette formule avait été abandonnée.

L'objectif étant de répondre aux souhaits des familles, un questionnaire destiné aux familles de Villefranche sera joint à cet envoi (à retourner à Monsieur Atli).

Monsieur Atli suggère d'organiser deux réunions annuelles auxquelles toutes les familles seraient conviées : une sur chaque lieu. Est-ce réalisable ?

Quel que soit ce lieu, l'organisation de l'espace est à repenser : salle où se déroule la discussion, localisation du buffet, jeux des enfants.

La discussion en grand groupe est à la fois riche et source de frustrations. Le manque de temps est, également, un facteur à prendre en compte. Les échanges pendant le repas sont très appréciés.

ORGANISATION D'UN PIQUE-NIQUE

Le bilan du pique-nique du printemps 2006 est très positif : rencontre très agréable, connaissance des jeunes entre eux, bonne organisation.

Madame Portalier pense que les parents doivent prendre en charge complètement le déroulement de cette journée, sans la présence de membres de l'équipe. Le SESSAD se chargerait du lien par courrier entre les familles et leurs représentants au CVS.

Une date est retenue : le dimanche 10 juin 2007. Un courrier rédigé par Monsieur Genève sera adressé aux parents.

EVALUATION INTERNE ET DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

Rappel : en application de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002, une « évaluation interne et démarche d'amélioration continue de la qualité » doit être réalisée. (Une évaluation externe, c'est-à-dire effectuée par un prestataire extérieur, doit suivre). Les enjeux sont très importants pour les établissements.

C'est une démarche participative qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés, non seulement les professionnels, mais également les parents et les enfants.

Une seconde réunion de travail est prévue le mercredi 24 janvier 2007. Elle concerne tous les parents.

Cette commission travaillera à la mise en forme d'un questionnaire de satisfaction, à partir d'un modèle réalisé pour un autre type d'établissement.

Concernant les enfants, une autre réunion sera programmée, avec une invitation adressée à tous les enfants de plus de 11 ans.

INFORMATIONS SUR L'EVOLUTION DU SESSAD

- Nous sommes toujours dans l'attente de la création de cinq places sur l'Antenne de Villefranche. La demande a été renouvelée pour l'année 2007.

- Un poste de chef de service, rattaché prioritairement à l'Antenne de Villefranche, a été créé. Le recrutement d'un cadre de santé est en cours.

Prochaine réunion du CVS : mercredi 14 mars 2007.

Le Président du CVS,
Attila ATLI.

La Directrice du SESSAD,
Claire PORTALIER.